

**Bourses d'études supérieures
de l'Ontario (BÉSO)
et les
Bourses d'études supérieures
en sciences et technologie de
la Reine Élisabeth II
(BÉSST-RÉII)**

2025-2026

Conditions relatives

Résumé	Échéance des demandes
Introduction	Procédure pour la demande
Détails du fonds	Statut de la demandes et résultats
Valeur et durée de la bourse	Programmes admissibles à la BÉSST-RÉII
Bourses BÉSO pour personnes candidates autochtones	Relevés de notes

Résumé

Valeur de la bourse	Max. 15 000 \$ 5 000 \$ par trimestre, jusqu'à 3 trimestres
Nombre de bourses	Limité, selon l'allocation du Ministère
Fréquence d'attribution	Annuelle
Cycle d'études	Études supérieures
Portail	Bourses en ligne, accessible via uOZone Candidates et candidats externes : Demander accès
Responsable des demandes	Service de l'aide financière et des bourses
Échéance des demandes	14 novembre 2024 (23 h 59 HE)

Introduction

Les programmes de bourses d'études supérieures de l'Ontario (BÉSO) et de bourses d'études supérieures en sciences et technologie de la reine Elizabeth II (BÉSST-REII) visent à promouvoir l'excellence académique dans les universités ontariennes subventionnées par la province. Depuis 1975, le programme BÉSO octroie des bourses au mérite aux étudiantes et étudiants les plus performants des cycles supérieurs en Ontario, toutes disciplines confondues. En 1998, le gouvernement ontarien a instauré la BÉSST-REII, un programme de bourses au mérite spécifiquement destiné aux étudiantes et étudiants diplômés en sciences et en technologie.

L'objectif principal de ces fonds est d'attribuer des bourses aux étudiantes et étudiants de maîtrise et de doctorat dans tous les domaines universitaires au sein des établissements ontariens participants. Cette initiative vise à reconnaître, valoriser et encourager l'excellence académique.

Détails du fonds

Admissibilité

Citoyenneté

Pour la BÉSO :

- La personne candidate doit être citoyenne canadienne, résidente permanente ou une personne protégée, en vertu du paragraphe 95 (2) de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (Canada) au moment de soumettre la demande ;
- Les étudiantes et étudiants internationaux qui étudient en Ontario avec un permis d'études sont admissibles pour les bourses attribuées aux étudiantes et étudiants internationaux. Les personnes candidates qui ne possèdent pas un permis d'études au moment de soumettre une demande sont tenues de fournir la preuve d'un permis ou visa valide avant la date d'entrée en vigueur de la bourse.

Pour la BÉSST–RÉII :

- La personne doit être citoyenne canadienne, résidente permanente ou personne protégée en vertu du paragraphe 95 (2) de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (Canada) au moment de la soumettre la demande. Les étudiantes et étudiants internationaux ne sont pas admissibles aux bourses BÉSST–RÉII.

Exigences académiques minimales

Pour la BÉSO et la BÉSST–RÉII :

- Les personnes candidates ayant complété **zéro à vingt-quatre mois** d'études supérieures au moment de la date limite pour présenter leur demande doivent avoir obtenu une moyenne d'au moins A- (8,0/10), **dans chacune des deux dernières années** d'études terminées à temps plein (ou l'équivalent).
- Les personnes candidates qui entament leur **troisième année et au-delà** (25 mois ou plus) d'études supérieures au moment de présenter leur demande doivent avoir obtenu une moyenne d'au moins A- (8,0/10) **pour tous leurs cours d'études supérieures** complétés, même si ce cours faisait partie du baccalauréat, diplôme ou certificat de premier cycle.

Exemples de l'équivalent d'un an d'études à temps plein :

- Études de premier cycle : une inscription à temps plein pendant deux trimestres.
- Études supérieures : une inscription à temps plein pour trois trimestres.
- Études de premier cycle et supérieures : deux trimestres à temps partiel sont équivalents à un trimestre à temps plein.

Exigences d'inscription

Pour BÉSO et BÉSST-RÉII :

- Les personnes candidates doivent être inscrites ou prévoir être inscrites à temps plein à un programme d'études supérieures pour l'année académique 2025-2026 (mai 2025 à avril 2026) à l'Université d'Ottawa.
- Programme de maîtrise : les personnes candidates ne peuvent pas avoir complété plus de quatre (4) trimestres de leur programme de maîtrise à la date d'entrée en vigueur de la bourse.
- Programme de doctorat : les personnes candidates ne peuvent pas avoir complété plus de treize (13) trimestres de leur programme de doctorat à la date d'entrée en vigueur de la bourse.

Pour BÉSST-RÉII seulement :

- Au moment d'accepter la bourse, les personnes candidates doivent être inscrites dans un programme de recherche de maîtrise ou dans un programme de doctorat en sciences et technologie. [Consultez les programmes admissibles ici.](#)

Valeur et durée de la bourse

Valeur de la bourse

Max. 15 000 \$

5 000 \$ par trimestre, jusqu'à 3 trimestres

Nombre de bourses

Chaque université reçoit une allocation de bourses BÉSO et BÉSST-RÉII en fonction de sa part d'étudiantes et étudiants domestiques admissibles inscrits à temps plein aux études supérieures. Le nombre de bourses pour l'année 2025-26 sera affiché dès que nous recevrons la confirmation du Ministère des Collèges et Universités.

Contraintes de financement

Vous pouvez recevoir jusqu'à un maximum de deux années de financement au niveau de la maîtrise et jusqu'à un maximum de quatre années de financement au doctorat.

En outre, il y a un maximum à vie de six années de bourses d'études financées par les gouvernements à ne pas dépasser. Les bourses dans le cadre des programmes suivants seront comptées parmi ce plafond :

- La Bourse d'études supérieures de l'Ontario (BÉSO)
- La Bourse d'études supérieures en sciences et technologies — Reine Elizabeth II (BÉSST- RÉII)
- La Bourse ontarienne d'études Trillium (BOÉT)
- Les bourses du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH, incluant Vanier)
- Les bourses du Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG, incluant Vanier)
- Les bourses des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC, incluant Vanier)

Les récipiendaires ne peuvent simultanément détenir une *bourse BÉSO*, une *bourse BÉSST-RÉII* ou une *bourse d'études supérieures du Canada*, incluant :

- Conseil de recherches en sciences naturelles et génie du Canada (CRSNG) ;
- Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) ;
- Institut de recherche en santé du Canada (IRSC).

Bourses BÉSO pour personnes candidates autochtones

À l'Université d'Ottawa, nous sommes déterminés à donner aux étudiantes et étudiants diplômés autochtones les moyens de réussir. Pour honorer cet engagement, nous sommes fiers d'offrir deux bourses BÉSO exclusives aux étudiantes et étudiants autochtones. Dans le formulaire de demande de bourse BÉSO, il y a une section désignée où les personnes admissibles peuvent s'identifier comme autochtones et être prises en considération pour ces deux bourses prestigieuses.

Veillez noter que les personnes qui s'identifient comme autochtones sur le formulaire de candidature devront fournir un [document](#) confirmant leur identité autochtone. Pour en savoir plus à ce sujet, veuillez consulter le document [Admissibilité des étudiants des Premières Nations, Inuits et métis aux bourses et aux places réservées](#).

Échéance des demandes

14 novembre 2024 (23h59 HE)

Procédure pour la demande

Étudiantes et étudiants d'uOttawa

(anciennement inscrits, en cours d'études, ou avec une demande d'admission active à uOttawa)

Soumettre sa demande par l'entremise du portail Bourses en ligne, accessible via [uoZone](#).

Personnes candidates externes

(qui n'ont pas de numéro étudiant, de compte uOAccès ou de demandes d'admission actives à uOttawa)

Demander accès au portail Bourses en ligne en envoyant un courriel, avec les détails ci-dessous, à pretsetbourses@uOttawa.ca :

- Objet : « Demande d'accès - Bourses en ligne (BÉSO) »
- Prénom et nom
- Adresse courriel (cette adresse servira comme adresse de correspondance et aussi comme nom d'utilisateur pour le portail)
- Préférence linguistique (français ou anglais)

Une fois le compte créé, les personnes candidates externes recevront un courriel les invitant à accéder à leur compte et à réinitialiser leur mot de passe.

Compétitions

Il y a neuf (9) concours BÉSO de disponibles sur le portail :

École de gestion Telfer

Faculté des arts

Faculté d'éducation

Faculté de droit

Faculté de génie

Faculté de médecine

Faculté des sciences

Faculté des sciences de la santé

Faculté des sciences sociales

Les personnes candidates :

- Doivent postuler au concours de leur faculté d'accueil proposée (où elles recevraient la bourse)
- [Consultez les unités scolaires ici](#)
- Peuvent postuler à plus d'un concours. Si vous prévoyez soumettre une demande d'admission à plus d'une faculté, vous devez compléter une demande pour chacune des facultés (concours).
- Peuvent soumettre qu'une seule demande par concours (faculté).

Contenu de la demande

Veillez noter que tous les documents à télécharger dans le portail doivent être au format PDF. Ce format assure une meilleure lisibilité et compatibilité pour tous les utilisatrices et utilisateurs. Merci de convertir vos fichiers en PDF avant de les télécharger.

1. Le formulaire BÉSO
2. Curriculum vitae (CV) : Cette demande de bourse accepte seulement les CV qui sont créés via le portail Bourses en ligne.
3. Énoncé de recherche/programme et contributions à la recherche : Fournissez votre énoncé de recherche/programme (max. 700 mots).
4. (Optionnel) Bibliographie et citations (max. 1250 mots)
5. Documents à l'appui :
 - 5.1. Relevés de notes : Téléchargez les relevés de notes à jour de **TOUS** les établissements postsecondaires que vous avez fréquentés. [Cliquez ici pour accéder à la section « Relevés de notes »](#).
 - 5.2. Lettre de confirmation de financement ou lettre d'intérêt de la part de la société ou particulier (BÉSST-RÉII). Requise seulement si vous avez répondu « oui » à la question « J'ai lu les critères d'admissibilité pour les bourses d'études supérieures Reine Élisabeth II en sciences et technologie (BÉSST-RÉII) et je souhaite que ma candidature soit prise en considération pour cette bourse.»
Veillez noter que les personnes candidates qui n'ont pas obtenu de parrainage peuvent tout de même soumettre leur candidature et doivent inclure une lettre indiquant qu'elles n'ont pas trouvé d'opportunité de parrainage.

- 5.3. [Document](#) confirmant identité autochtone, conformément aux règlements académiques de l'Université d'Ottawa concernant l'admissibilité des étudiantes et étudiants des Premières Nations, Inuit et Métis aux bourses et aux places réservées. Requisite seulement si vous avez répondu "Oui" à la déclaration "Déclaration de statut : Je déclare par la présente que je m'identifie comme un(e) étudiant(e) autochtone (...)".
6. Avis de collecte, consentement et déclaration du candidat ou de la candidate

Rapport d'évaluation de rendement (BÉSO/BÉSST-RÉII)

Toutes les personnes candidates aux concours OGS-QEII ont besoin de deux (2) rapports d'évaluation de deux répondantes ou répondants distincts. Les rapports d'évaluation sont soumis par la personne répondante via le portail. Les personnes candidates doivent :

- Téléchargez le [Rapport d'évaluation de rendement \(BÉSO/BÉSST-RÉII\)](#) (ou [la version en anglais ici](#)).
- Remplissez la section "Information de l'étudiante ou l'étudiant" du formulaire, et sauvegardez le fichier sur votre appareil électronique. Assurez-vous de nommer votre document prérempli de façon que votre répondant peut bien vous identifier.
- Exemple: *NomFamille_Prénom_rapportBESO.pdf*
- Pour chaque répondant, entrez le nom et l'adresse courriel de votre répondante ou répondant, et joignez votre fichier sauvegardé.
- Cliquez « Envoyer la requête ».

Notez que la langue de correspondance, envoyée à la répondante ou le répondant, sera la même que votre la langue actuelle de votre interface de Bourses en ligne. Si vous désirez changer la langue de correspondance, changez la langue du portail (en cliquant sur FR/EN en haut et à la droite de l'interface avant de cliquer « Envoyer la requête »).

Le courriel inclura un hyperlien permettant de téléverser le rapport d'évaluation de rendement.

*Les deux (2) rapports d'évaluation de rendement sont requis pour soumettre une demande. **C'est la responsabilité de la personne candidate de s'assurer que leurs répondantes ou répondants fournissent leur rapport à temps.** Aucun document ne sera accepté après la date limite.*

Les répondantes et répondants peuvent également consulter ces [lignes directrices](#) pour plus d'informations.

Important

Le formulaire d'évaluation de rendement doit être rempli en utilisant Adobe Acrobat Reader ou Adobe Acrobat Pro. L'utilisation d'autres visualiseurs ou éditeurs PDF peut entraîner des erreurs de soumission, notamment des formulaires vides ou incomplets dans notre portail. Pour garantir que votre formulaire soit correctement rempli et entièrement visible par notre comité d'évaluation, **veuillez télécharger et utiliser la dernière version d'Adobe Acrobat Reader (gratuit) ou d'Adobe Acrobat Pro avant de compléter le formulaire.** Cette étape est cruciale pour la soumission réussie de votre candidature.

Statut de la demandes et résultats

Statut de la demande

En tout temps, les personnes candidates peuvent vérifier le statut de leur demande dans Bourses en ligne, dans l'onglet « Mes demandes de bourses ».

Les personnes candidates devront compléter [toutes les sections obligatoires de la candidature](#), y compris les deux (2) rapports d'évaluation de rendement soumis par les répondantes ou répondants.

Lorsque la demande est complétée et soumise, la personne candidate sera avisée par courriel et le statut de leur demande affichera « En révision ».

En révision

⋮ □ ×

Informations générales

No. de la demande

Nom de la bourse
Bourses d'études supérieures de l'Ontario et les Bourses d'études supérieures en sciences et technologie de la reine Elizabeth II (712210301434) / BÉSO BÉSST-RÉII (2024-2025) École de gestion Telfer

▾ Plus

Résultats

Les résultats du concours seront annoncés au printemps 2025 (avril). Les décisions BÉSO et BÉSST-RÉII sont finales ; les demandes d'appel ne sont pas recevables.

À noter que les bourses BÉSO et BÉSST-RÉII seront offertes uniquement lorsque l'Université aura reçu la confirmation du financement par la province de l'Ontario.

Programmes admissibles à la BÉSST-RÉII

Sciences appliquées

Aérospatiales

peut inclure génie aéronautique

Génie biomédical

Génie chimique

Génie civil et Architecture

peut inclure architecture paysagiste

Génie informatique

Génie électrique

Génie des sciences

peut inclure génie, génie physique et génie nucléaire

Génie mécanique

Exploitation minière, métallurgique et science des matériaux

peut inclure des systèmes de génie métallurgique

Génie des systèmes et industriel

peut inclure ingénierie/conception de systèmes et recherche opérationnelle

Sciences biologiques et sciences de la vie

Biochimie et la biophysique

peut inclure la biophysique médicale

Sciences de l'environnement

peut inclure l'Agriculture, l'écologie, foresterie et toxicologie

Sciences biologiques générales

peut inclure la biologie, botanique, entomologie, microbiologie, mycologie, végétale et biologie animale et zoologie

Biologie génétique, cellulaire et moléculaire

Sciences de la santé générales

peut inclure les programmes axés sur la recherche en épidémiologie, sciences de l'activité physique, hygiène, nutrition et discipline en réhabilitation telles que l'ergothérapie, physiothérapie, orthophonie et audiologie

Biologie humaine

peut inclure anatomie, sciences biomédicales, sciences alimentaires, immunologie, neurosciences, pathologie, pharmacologie et physiologie

Médecine et Sciences vétérinaires

peut inclure des programmes axés sur la recherche en médecine dentaire, sciences médicales, sciences infirmières, optométrie et pharmacie

Sciences physiques

Chimie

Sciences informatiques

peut inclure des sciences des systèmes/d'Information

Sciences de la terre

peut inclure la géologie et de la géophysique

Mathématiques et statistiques

Physique

peut inclure l'astronomie, météorologie et sciences spatiales

Relevés de notes

Vous devez inclure des relevés de notes à jour de **toutes** vos études de 1^{er}, 2^e et 3^e cycles, selon les critères suivants :

- Les relevés de notes à jour incluent les notes finales de votre dernier trimestre d'études.
- Les copies non officielles sont acceptées (PDF). Il est important de souligner qu'une copie non officielle est une copie délivrée par l'université qui ne comporte pas le sceau de l'établissement ni la signature du registraire. Il ne s'agit pas d'une capture d'écran ni d'une copie directe à partir de votre compte étudiant (copier-coller).
- Si votre relevé de notes est dans une langue autre que le français ou l'anglais, vous devez soumettre une traduction certifiée (PDF) soit en français ou en anglais.
- Veuillez inclure une copie (PDF) de la légende de tous vos relevés de notes (fournie au verso du relevé de notes), sauf les relevés de notes canadiens.
- Si vous avez suivi un ou des cours dans une autre université ou fait un échange, vous devez soumettre le relevé de notes (PDF) même si les notes apparaissent sur le relevé de notes de votre université d'attache. (Ceci ne s'applique pas pour les personnes candidates admises à un programme à l'université d'Ottawa).
- Si vous ne fournissez pas **tous** les relevés de notes pour tous les études énumérées dans votre demande, les membres du comité de sélection disposeront de moins de renseignements sur lesquels fonder leur évaluation, ce qui pourrait défavoriser votre demande ou la rendre inadmissible.
- Numériser et télécharger tous vos relevés de notes en un seul document. Le format à utiliser est le PDF. Le fait d'ouvrir l'enveloppe et de numériser vos relevés de notes ne les rend pas non officiels pour le concours BÉSO-RÉII.
- Vous devez conserver une copie papier de tous relevés de notes téléchargés dans le portail, car ils pourraient être demandés pour une vérification.